

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00194

Numéro SIREN : 838 399 806

Nom ou dénomination : 2L

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2023 sous le numéro de dépôt 2337

BILAN - ACTIF

006664 - SASU 2L

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au: 31/12/22			Valeurs au:
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/21
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 970	1 632	338	1 053
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	115 300		115 300	115 300
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 696		1 696	1 696
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	118 966	1 632	117 334	118 050
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)				8 500
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	1 564		1 564	1 172
Groupe et associés (3)	19 059		19 059	8 935
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	27 873		27 873	27 603
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	48 495		48 495	46 210
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	167 461	1 632	165 830	164 260

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

L.L

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	500	500
Réerves statutaires ou contractuelles		
Réerves réglementées		
Autres réserves	72 237	42 455
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	24 770	29 782
SITUATION NETTE	102 507	77 737
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	102 507	77 737
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	38 456	54 401
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	6 742	21 407
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	3 875	2 963
Fournisseurs, factures non parvenues		324
Dettes fiscales et sociales	6 994	7 427
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	5	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	7 250	
TOTAL DETTES	63 322	86 522
Écarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	165 830	164 260
(1) Dont à plus d'un an	22 186	38 442
(1) Dont à moins d'un an	41 136	48 081
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

	Du 01/01/22 au 31/12/22		Total	Du 01/01/21 au 31/12/21
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	87 000		87 000	85 000
Montant net du chiffre d'affaires	87 000		87 000	85 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 124	2 124
Autres produits			5	7
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			89 129	87 131
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes			12 311	12 633
Impôts, taxes et versements assimilés			687	547
Salaires et traitements			40 599	34 707
Charges sociales			16 616	14 224
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			715	591
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			2	14
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			70 931	62 716
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			18 198	24 414
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21
Produits financiers		
De participation (3)	10 000	10 000
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	10 000	10 000
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	936	1 254
Différences négatives de change		
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	936	1 254
RÉSULTAT FINANCIER	9 064	8 746
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	27 262	33 160
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		450
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		450
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		452
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		452
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-2
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices	2 492	3 376
TOTAL DES PRODUITS	99 129	97 581
TOTAL DES CHARGES	74 359	67 799
Bénéfice ou Perte	24 770	29 782

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

2L
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000 €
Siège social : 40 Route de Lyon
71100 - SAINT-RÉMY
838 399 806 R.C.S CHALON-SUR-SAÔNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 AVRIL 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 24 770.06 € de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice</i>	24 770.06 €
En totalité au compte "autres réserves" Pour former un bénéfice distribuable de	97 007.40 €
À titre de dividende global à l'associé unique	58 000.00 €

Après ces affectations, le solde du compte "autres réserves" passe ainsi de 97 007.40 € à 39 007.40 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 29 Avril 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 58 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} Janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

L.L

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 Novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt ;
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

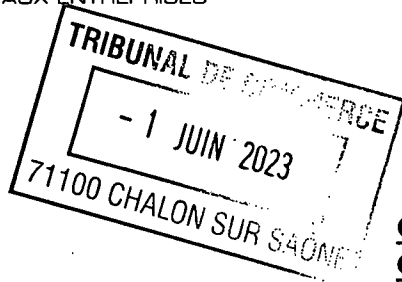
Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président



L.L



BUREAUX
Autun
Le Creusot
Chalon-sur-Saône
Montceau-les-Mines

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE CHALON/SAÔNE**
Service du R.C.S
4 Rue Emiland Menand
71100 - CHALON-SUR-SAÔNE

ASSOCIÉS
Philippe BONNIN
Vincent OLIVIERI
Philippe VOELKLIN

Nos Réfs : ADA/VO - 481
SASU 2L - Dépôt des comptes 2022

Le Creusot, le 31 Mai 2023

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de trouver ci-après les pièces nécessaires pour acter du dépôt des comptes de la Société citée en référence auprès de vos services :

- **1 exemplaire de la décision d'affectation du résultat 2022 ;**
- **1 bilan 2022 ;**
- **1 chèque de 45.02 € libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.**

Nous restons à votre disposition pour toute demande complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.

Assistante Juridique,


Aline DANTIGNY